

Résumé de la réunion parents pour la classe de découverte du 20/10/2022

(Voir le diaporama sur le site internet projeté lors de la réunion)

L'ensemble de l'équipe enseignante a opté cette année pour un départ en classe de découverte de 5 jours à Lathus dans la Vienne, du 12 au 16 juin pour 3 classes d'élémentaire et du 14 au 16 juin pour 2 classes de maternelle. L'objectif de cette réunion est d'expliquer les enjeux et l'intérêt d'un tel projet et de donner les éléments d'informations générales le concernant. Une deuxième réunion interviendra plus tard dans l'année pour fixer les points de détails.

Il est nécessaire de rencontrer les familles très en amont afin d'identifier les blocages. La sortie en classe transplantée est effectivement facultative. L'école ne peut pas l'imposer. **Cependant, elle constitue un temps fort dans la vie de la classe, dans les apprentissages.** Elle participe à créer **un vécu commun, des références pour les enfants qui vont être utilisées avant et après le séjour** (l'année suivante également). Les enfants vont apprendre autrement.

Compte tenu du départ des 5 classes si l'enfant ne part pas, il devra être accueilli dans une autre classe voire une autre école (obligation scolaire).

La séparation est difficile mais votre rôle de parents tout comme notre rôle d'enseignant est d'aider vos enfants et nos élèves à grandir, leur permettre d'avoir de moins en moins besoin de nous tout en gardant un œil vigilant et bienveillant prêt à les aider et les soutenir.

1) Pourquoi cette classe de découverte ?

La classe de découverte s'inscrit dans un projet plus large sur l'année. Les dominantes du projet sont l'éducation à l'environnement et l'éducation physique. Elle est le point fort d'une année de travail en commun.

C'est une véritable mine d'exploitation dans tous les domaines: production d'écrit, EPS, lecture, analyse de documents, capacité à prendre la parole, mais aussi en géographie (lecture de paysage, de cartes), et bien entendu tout ce qui a trait à la socialisation et au vivre ensemble.

L'enfant sortira grandi de ces quelques jours de séparation avec ses parents. Ce projet aidera l'enfant à faire un pas vers l'autonomie : **aidez- le à faire ce pas**. La classe de découverte soude les liens entre les enfants de la classe. Les souvenirs qui y sont forgés sont forts et les enfants les évoquent très souvent, bien des années plus tard. C'est une expérience unique de vie collective.

2) Transports:

Le transport vers le centre se fera en car (CDC et Goujeau), 1 car à l'aller pour chaque séjour et 2 cars pour le retour de tous les élèves.

Durée environ 3h. Départ 8h arrivée 11h.

Le retour est prévu pour les environs de 18h le vendredi 16/06.

3) Présentation du centre d'accueil :

Nous serons reçus au centre de plein air de Lathus (4 km du bourg), vous pouvez aller sur leur site pour avoir une idée (CPA Lathus dans un moteur de recherche).

Ce centre est agréé par : l'Education Nationale/direction départementale des affaires sanitaires et sociales/direction régionale jeunesse et sports

Répartition des 5 classes : 3 dans le Bâtiment Haute qualité environnemental qui nous est réservé, 2 classes de maternelle dans un bâtiment aux sanitaires adaptés. Les adultes sont logés dans des chambres comprises dans ces lieux.

Au bourg 4 km : un médecin / cabinet d'infirmières/ à Montmorillon 17km : pharmacie/ Hôpital pompiers 17 km.

4) Encadrement

Au-delà des équipes d'encadrement sur place pour les activités mais aussi pour le fonctionnement du centre, nous partons à 8 adultes pour les maternelles et 9 adultes pour les élémentaires.

En aucun cas les élèves sont seuls. Ils sont toujours avec l'enseignant ou un adulte accompagnateur de notre groupe à proximité.

5) Les activités selon les classes :

Chaque enseignant a présenté son programme spécifique (sera détaillé également lors de la 2^{ème} réunion):

En résumé :

Mmes Godard et Prioux : projet autour de la ferme pédagogique/arts du cirque.

M Jolly : projet autour de la biodiversité / EPS : escalade.

M Vintras : projet graine de pêcheur et découverte du milieu aquatique/ VTT.

M Crossette : projet graine de pêcheur et découverte du milieu aquatique /kayak paddle.

Une journée type : lever vers 7h30 habillage / lit / préparation pour descendre au petit déjeuner (8h à 8h30) puis

Retour en chambre pour lavage des dents et préparation pour les activités du matin.

9h à 12h activités

12h15 à 13h15 (repas) puis temps de préparation pour l'après-midi.

14h à 17h : activités.

17h Goûter.

Retour dans les chambres pour passage à la douche et dans une salle d'activité avec l'enseignant quand ils ont fini.

19h dîner

20h /retour en chambre pour le coucher et /ou veillée (30 minutes à 45 minutes) selon les classes.

6) Communication avec les familles:

Nous mettrons en place un numéro d'appel sur lequel sera enregistré un message général tous les jours. Le site Internet servira également à relayer des infos (texte et photos) + messageries de classes.

Il est possible de leur écrire aussi mais pas de téléphone. C'est l'enseignant qui vous appellera s'il juge nécessaire de le faire .

7) Participation financière :

Le budget total est de **20 126,60 €**

- subvention : Nous envisageons environ 3000€ (CDC et communes)

-9 782 ,60 € à la charge de la coopérative scolaire

-7 344 € part des familles (soit environ 36%).

Il est demandé aux familles 100 € par enfant en élémentaire et 60 € par enfant en maternelle avec un tarif dégressif si deux enfants partent (15,5 % de réduction) . Nous proposons de payer en 1 fois ou en 3 fois (tous les deux mois à partir de mi janvier). Les familles qui auraient des difficultés doivent se faire connaître auprès de M. Vintras pour organiser un étalement plus important si nécessaire. Pensez aux aides diverses (communes, CAF bons vacances pour ceux qui sont éligibles, comités d'entreprise, associations diverses,...). Aucun enfant ne doit être empêché de partir pour des raisons financières, nous trouverons une solution (éventuellement grâce à des subventions supplémentaires en cours de demande, les DDEN nous ont déjà octroyé une subvention supplémentaire de 100€ non comptabilisée dans le budget prévisionnel).

8) Les détails matériels :

Le trousseau, le bagage, l'organisation en cas de traitement médical et les affaires à apporter ou à éviter feront l'objet d'une seconde réunion au printemps.

9) Documents à fournir rapidement

Le dossier administratif doit partir dans des délais à respecter.

- L'autorisation de départ officielle sera à nous rendre en décembre ou janvier.

RDV au printemps pour un seconde réunion où nous aborderons les détails plus pratiques.

En cas de questions spécifiques ne pas hésitez à contacter l'enseignant de votre enfant ou M Vintras.